

# MAINE-ET-LOIRE

## LA QUESTION DU JOUR

Etes-vous pour la baisse des dépenses publiques comme le demande la Cour des comptes ?

RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER

Faut-il protéger les lanceurs d'alerte ?

Oui	63%
Non	26%
Sans op.	11%

Total des votes : 101

VOTEZ SUR NOTRE SITE  
[www.courrierdelouest.fr](http://www.courrierdelouest.fr)



## Festival Hellfest : les Pass 1 jour vendus aujourd'hui

Le festival Hellfest de Clisson fêtera ses 15 ans du vendredi 19 au dimanche 21 juin, avec des groupes de tout premier plan tels que Deep Purple, Judas Priest, Deftones... Les Pass 3 jours ont tous été vendus le jour même de la mise en vente. Mais la vente des Pass 1 jour a lieu aujourd'hui à partir de midi, uniquement à partir de la plateforme Weezevent (<https://sites.weezevent.com/hellfest-2020-tickets/>). Chaque ticket est à 105 € (plus 4 € de frais de billetterie). Les billets vont se vendre très vite, mais l'achat sera limité à deux pass journaliers par personne.

## LES COTES DE LA LOIRE

FÉVRIER	25	26	27
ORLÉANS	+0.08	+0.04	+0.05
SAUMUR	+0.92	+1.00	+1.13
LES PONTS-DE-CÉ	+1.02	+1.11	+1.22
MONTJEAN-SUR-LOIRE	+1.05	+1.05	+1.21
ANCENIS	+0.49	+0.37	+0.40

## LES PRÉVISIONS

d'Orléans à Ancenis : 0825 150 285 (0,15€ la minute)

## LES COTES DE LA MAINE

Hier, au pont de la Basse-Chaine +1.48

# Maltraitance animale au May-sur-Evre

À la suite de contrôles sanitaires, un éleveur du May-sur-Evre s'est vu retirer jeudi ses 315 bovins. L'association de protection des animaux d'élevage qui les a pris en charge parle d'un « enfer ».

Déjà malmenés par une conjoncture économique délicate, les éleveurs français se seraient bien passés de pareille publicité en plein Salon de l'agriculture. Un éleveur du May-sur-Evre, près de Cholet, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est vu retirer jeudi dernier 315 bovins à la demande du Service vétérinaire de santé et de protections animales de Maine-et-Loire. Un exercice de retrait « hors normes » compte tenu du nombre de têtes de bétail concernées, selon l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), l'association de protection des animaux de ferme qui a recueilli les bovins. Et révélé elle-même l'information lundi sur les réseaux sociaux.

Des contrôles vétérinaires sans effet

« Je n'ai jamais vu des animaux aussi pressés de monter dans des camions. La ferme que nous avons découverte ressemble plus à une décharge qu'à une autre chose. Nous avons trouvé des bêtes couchées dans leur « merdier », il n'y a pas d'autre mot. Extrêmement sales et maigres, voire très maigres pour certains », rapporte Frédéric Freund, le directeur de l'association, qui était sur place jeudi au May-sur-Evre.

L'opération de retrait a été menée de 9 heures à 16 h 30 en présence des services vétérinaires et des forces de l'ordre. « À la suite d'un premier contrôle début février, il lui avait été intimé de se séparer d'une partie de son cheptel dont il n'arrivait de toute évidence plus à s'occuper. Mais il n'en a pas tenu compte. La mesure préfectorale de retrait est donc tombée », rapporte-t-on du côté de la gendarmerie de Cholet.



Le May-sur-Evre, jeudi 20 février. Prim'hostein, normande mais aussi aubrac, salers... L'élevage était composé de multiples races.

Ghislaine Camazon, directrice adjointe de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et Gilles Goulu, du Service vétérinaire de santé et de protections animales, précisent qu'ils sont intervenus une première fois début février à la suite du signale-

ment d'un voisin. Ils ont trouvé des animaux « maigres voire rachitiques », certains d'entre eux présentant des blessures aux pieds, tandis que les conditions d'hébergement n'étaient « pas du tout satisfaisantes », avec même des « bâtiments éventrés ». L'éleveur a alors été mis

en demeure, par courrier remis en mains propres, d'améliorer les conditions d'élevage. Un nouveau contrôle, effectué le 20 février, ayant constaté que rien n'avait changé, le retrait immédiat des animaux a été décidé. La DDPP était déjà intervenue il y a quelques années dans cette

exploitation, mais pour des problèmes d'identification des animaux. Comment peut-on s'occuper, seul sur sa ferme, de 315 bovins ? La mauvaise situation sanitaire et les difficultés de l'élevage étaient-elles connues depuis plus longtemps ? Les questions se posent selon les responsables de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs qui annoncent leur intention de porter plainte auprès du procureur de la République d'Angers.

L'association va porter plainte

« On considère qu'au-delà de 5 % de taux de mortalité, il existe bien un problème dans une exploitation. Or, le taux de mortalité des derniers relevés d'équarrissage était supérieur à 20 % », rapporte Frédéric Freund, selon qui, « l'éleveur continuait à acheter régulièrement des animaux maigres (à engraisser) au marché de Cholet. Sans que personne ne s'en émeuve. »

Les animaux retirés ont été accueillis dans une autre ferme du département, « en attendant de se retaper ». Une bête a été euthanasiée. « Nous avons retrouvé aussi des restes de cadavre et des ossements qui nous laissent à penser que des animaux non identifiés sont morts sur place », précise Frédéric Freund. Cette affaire devrait connaître des suites judiciaires, la DDPP ayant transmis le dossier à la justice.

Elle reste cependant exceptionnelle : l'an dernier, la DDPP avait dû faire face à un seul cas en Maine-et-Loire. Il s'était conclu par la décision de l'agriculteur de cesser son activité.

Yves BOITEAU

## « Besoin d'accompagnement »

Interrogé hier, Emmanuel Lachaize, le nouveau président départemental de la FDSEA, ne se prononçait pas sur ce dossier qu'il ne connaît pas, l'éleveur concerné n'étant pas membre de son syndicat agricole. Il remarquait cependant : « Ce qui s'est passé est dramatique et nous interpelle forcément. Cela montre que les agriculteurs qui sont dans la difficulté ont besoin d'accompagnement. Et nous avons des outils pour cela : on peut faire appel à la Chambre d'agriculture qui a des conseillers, au réseau des Cuma ou aux syndicats. Toute la difficulté, c'est de détecter les agriculteurs qui ont des problèmes mais qui ne veulent pas en parler. Peut-être que cet éleveur s'est refermé sur lui-même depuis plusieurs années. »

## « Une affaire hors-normes »

Reconnue d'utilité publique depuis 1965, l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs intervient chaque année en support des services vétérinaires pour s'occuper d'animaux d'élevage maltraités. Questions à son directeur, Frédéric Freund.

### ENTRETIEN

Que vous inspire la situation de cet éleveur dont vous venez de recueillir les animaux ?

Frédéric Freund : « Nous intervenons une trentaine de fois par an partout en France, à la demande des services vétérinaires, sur des élevages entre 70 et 80 animaux en moyenne. Là, avec 315 bovins, nous sommes clairement sur une affaire hors-normes. Je ne comprends pas comment cet agriculteur a pu continuer à exercer son métier d'éleveur alors qu'il n'en avait manifestement plus les moyens, ni, a fortiori, les compétences. »

Les signalements ont-ils été trop tardifs ?

« Je m'étonne d'avoir appris au marché aux bestiaux de Cholet que cet éleveur continuait à acheter régulièrement des broutards pour les engraisser. Il était donc manifestement en capacité de payer. Mais quand on voit l'état de la ferme, cela pose question. Cet homme était dans le déni de la réalité. Il avait d'ailleurs signé un acte de vente de ses animaux, avant finalement de se rétracter. Cette affaire donne une très mauvaise image de la profession. »

Pourquoi voulez-vous porter plainte ?

« Nous ne le faisons par pour que cet éleveur soit condamné ou aille en prison. Mais bien pour que ces mauvais traitements cessent dans les milieux de l'élevage. Pour nous, ces éleveurs doivent être interdits définitivement de détenir des animaux. »

Ne craignez-vous pas de participer vous-même à la dégradation de l'image de l'élevage ?

« Mais nous ne sommes pas contre l'élevage ! Dans ce genre d'affaire, nous souhaiterions que les syndicats soient à nos côtés, parties civiles au procès plutôt que d'entretenir eux-mêmes souvent l'idée qu'il y a uniquement des bons éleveurs et des mauvais défenseurs des animaux. »

Que vont devenir ces animaux ?

« Pour le moment, ils vont essayer de se retaper dans une ferme d'accueil où ils vont bénéficier de tous les contrôles vétérinaires nécessaires pour vérifier leur état de santé. Cela va nous coûter 2,50 € par animal et par jour. Faites le calcul ! Nous en profitons pour interpeller le ministre de l'Agriculture si attaché, en apparence au bien-être des animaux. Nous lui rappelons que ces frais sont à notre charge. Et qu'on aimerait qu'il passe des discours aux actes. »



Frédéric Freund était présent au May-sur-Evre jeudi dernier pour assister au retrait des animaux.

PHOTO : ASSOCIATION AOABA

## ÉQUITATION

Un nouveau musée bientôt à Saumur



Les attelages ont déjà leur grand concours à Saumur, et bientôt leur musée. PHOTO : CO

L'association Saumur Attelage prépare son 36e concours international qui aura lieu du 10 au 14 juin sur l'hippodrome de Verrie.

Mais elle se prépare aussi à l'ouverture du nouveau musée des voitures hippomobiles qui doit accueillir ses premiers visiteurs au printemps dans les caves Bouvet Ladubay. Près de 30 voitures sont déjà arrivées à Saumur, en provenance des Haras Nationaux, et les bénévoles de l'association ont été mis à contribution pour participer à leur rénovation. Pour mener à bien ce projet, une convention avait été signée en juin 2019 entre l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), Saumur Attelage et Bouvet Ladubay.

## ENTREPRISES

Mérieux à La Flèche : les travaux vont commencer

Spécialisé dans la qualité et la sécurité des aliments, Mérieux NutriSciences a choisi La Flèche (sud Sarthe) pour y implanter un nouveau laboratoire de microbiologie. Fin 2019, la filiale de l'Institut Mérieux annonçait, à terme, 150 emplois sur ce site, dont la vingtaine qui travaille actuellement à Sablé-sur-Sarthe.

Les travaux d'aménagement du bâtiment de 2 700 mètres carrés, situé dans la ZI Ouest de La Flèche, vont commencer prochainement : la pose de la première pierre est prévue le 6 mars. L'activité doit démarrer au cours du dernier trimestre de cette année.

NutriSciences souhaite que ce laboratoire devienne une vitrine du groupe. « Ce nouveau site va compléter stratégiquement notre réseau de laboratoires en France, et nous permettre de renforcer nos infrastructures et services », précise dans un communiqué Thibaud Teyssier, directeur général de Mérieux NutriSciences France. Sa vocation : « Répondre aux besoins grandissants de l'industrie agro-alimentaire. Il vise également à soutenir la forte croissance de l'activité du groupe sur le territoire, une progression de 8 % en un an en France. »